



Pézenas, ville des Métiers d'Art, station de tourisme surclassée (8.400 habitants) reconnue Grand Site Occitanie, Secteur sauvegardé.

LA VILLE DE PÉZENAS (HÉRAULT) RECHERCHE

Dans l'arrière-pays littoral, la ville de Pézenas (Hérault) offre un cadre de vie agréable, Pézenas une des destinations touristiques au patrimoine exceptionnel.

LA VILLE RECRUTE

**Filière Technique (Catégorie C)
à temps non complet H/F**

(ATSEM)

**SERVICE AFFAIRES SCOLAIRES
DE SEPTEMBRE A JANVIER**

**Poste à pourvoir le 02
septembre 2024**

Nos avantages :

Politique RH : Évolution professionnelle
Forte politique de formations
Participation employeur mutuelle
COS (prestations, billetterie, chèques-vacances...).

Congés :

25 jours de congés annuels
Temps de travail hebdomadaire :
16 heures hebdomadaires

Agent territorial spécialisé des écoles maternelles

DE SEPTEMBRE A JANVIER

Adjoint technique territorial catégorie C

Missions principales : Sous la responsabilité de la cheffe de service des affaires scolaires.

- Accueil avec l'enseignant des enfants et des parents ou substituts parentaux
- Aide à l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie
- Surveillance de la sécurité et de l'hygiène des enfants
- Assistance de l'enseignant dans la préparation et/ou l'animation des activités pédagogiques
- Aménagement et entretien des locaux scolaires et des matériels destinés aux enfants
- Transmission d'informations
- Prise en charge des enfants avant et après le repas, avant et après l'école
- Accompagnement des enfants à la sieste
- Participation aux projets éducatifs
- Participation aux réunions de service
- En cas de besoin, l'agent peut être amené à :
- Lors du temps de restauration scolaire : encadrement des enfants au cours du repas ; mise en place d'activités adaptées au temps du midi
- Participation aux temps périscolaires et extrascolaires

Relations hiérarchiques et fonctionnelles

- Sous la responsabilité de la cheffe du service des Affaires scolaires durant les temps de travail non scolaire.
- Sous la responsabilité fonctionnelle du directeur ou de la directrice d'établissement sur le temps scolaire (sous la responsabilité directe de l'enseignant ou de l'enseignante).
- Relations quotidiennes avec l'équipe enseignante, avec la responsable du service Affaires scolaires et les personnels périscolaires.
Relations quotidiennes avec les parents, relations ponctuelles avec les personnels des équipes spécialisées (PMI, réseaux Éducation nationale, etc.), relations régulières ou occasionnelles avec les différents acteurs locaux.

Profil souhaité :

- CAP petite enfance
- Titulaire du permis B

Candidatures accompagnées d'une lettre de motivation et d'un C.V à adresser avant le 07 aout 2024 :

Par mail : recrutement@ville-pezenas.fr

Par courrier : Mairie de Pézenas BP 73 – 6 Rue Massillon 34120 PEZENAS

L'annonce est également visible sur le site de la ville rubrique « Ma Mairie » ensuite « la ville recrute » et sur les réseaux sociaux « Facebook »